

A l'attention de Monsieur Frédéric Daerden

Vice-Président du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'égalité des chances et de la tutelle sur
Wallonie-Bruxelles Enseignement.
Place Surllet de Chokier 15-17
1000 Bruxelles

Evere, le 5 mars 2021

Monsieur le Ministre,

Au nom du Comité de parents de l'école Notre-Dame Immaculée à Evere et de l'ensemble des 350 familles que compte celle-ci, nous avons à cœur de vous adresser ce courrier.

Comme vous le savez, l'Union européenne a récemment mis sur pied l'instrument « NextGenerationEU », le plan de relance économique et sociale post-Covid le plus ambitieux jamais conçu par les instances communautaires.

Nous avons ainsi pris note du fait que, dans ce cadre, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles va disposer d'une enveloppe de 300 millions d'euros afin de rénover les bâtiments scolaires.

Il s'agit d'une excellente nouvelle, tant les besoins sont importants.

L'école de nos enfants, comme beaucoup d'autres, a besoin de travaux importants, entre autres pour réduire drastiquement la consommation d'énergie, ce qui représentera un coût énorme.

Cependant, c'est avec surprise et consternation que nous apprenons comment votre gouvernement prévoit de répartir ces fonds.

Selon les informations disponibles, la répartition telle qu'elle est prévue reviendrait à allouer par élève un montant très différent en fonction du réseau d'enseignement fréquenté :

- par élève d'une école Wallonie-Bruxelles Enseignement : 1150 euros
- par élève d'une école communale ou provinciale : 199 euros
- par élève d'une école du réseau libre / catholique : 111 euros

Cela paraît totalement inacceptable.

Notre école – qui accueille aujourd'hui 480 enfants – offre une éducation et formation de qualité, ouverte à tous, empreintes de valeurs humaines fortes. Elle voit cohabiter écoles francophone et néerlandophone, mais est surtout un exemple de multi-culturalité et de respect mutuel entre traditions et religions fondé sur les nombreuses valeurs communes à tous.

Nous ne comprenons pas les raisons d'une telle distribution – manifestement discriminatoire – des fonds. Les élèves ne sont pas traités de manière égale, alors que la Constitution belge le garantit, quel que soit le réseau d'enseignement choisi.

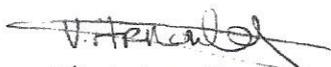
Cette situation est d'autant plus choquante qu'il ne s'agit pas de la première inégalité en la matière, dès lors que l'école de nos enfants ne dispose déjà que de la moitié des ressources financières d'une école de Wallonie-Bruxelles-Enseignement pour son fonctionnement.

Les impôts payés par chaque parent sont identiques et il paraît normal que ceux-ci servent à financer de façon équitable les écoles dans lesquelles nous, parents, avons choisi d'inscrire nos enfants.

Par conséquent, nous soutenons la mobilisation lancée par l'Enseignement Catholique et nous vous demandons de revoir cette répartition, de manière à distribuer ces fonds d'une manière juste.

Ce courrier ainsi que la réponse qui y sera donnée seront portés à la connaissance de l'ensemble des parents de notre école.

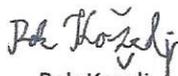
Sûrs de la lecture attentive et du suivi rapide que vous donnerez à notre courrier, nous vous souhaitons, Monsieur le Ministre, une bonne réception de la présente et vous prions de croire en l'expression de nos salutations distinguées.



Viktoria Arnould
Co-Présidente



Virginie Tuaux
Co-Présidente



Rok Kozelj
Secrétaire



Benoît Vancappellen
Trésorier

Pour le comité des parents
parents@ndi.be

École Notre Dame Immaculée
Rue Père Damien 40/2
Evere
Belgique



Copie à :

Mme Caroline Désir, Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Rudi Vervoort, Bourgmestre empêché de la commune d'Evere
Monsieur Ridouane Chahid, Bourgmestre faisant fonction
Monsieur David Cordonnier, deuxième échevin, en charge de l'Instruction.